

Paris, le

A compter du **07/06/2019**

NATIXIS INTEREPARGNE et Natixis Investment Managers International informent les porteurs de parts du FCPE « **IMPACT ACTIONS EMPLOI SOLIDAIRE** » (Code AMF : 990000099449) des précisions suivantes apportées au prospectus de son OPC maître, le FCP « **INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE** » :

Précision sur l'investissement en titres d'entreprises agréées ESUS : le FCP investit 5 à 10% de son actif dans des titres non cotés d'entreprises solidaires, dont au moins 5% de son actif dans des titres non cotés d'entreprises solidaires agréées ESUS en application de l'article L.3332-17-1 du Code du travail.

La date d'entrée en vigueur de ces précisions est le 07/06/2019.

Les autres caractéristiques du FCPE « **IMPACT ACTIONS EMPLOI SOLIDAIRE** » demeurent inchangées.

Le Règlement du FCPE « **IMPACT ACTIONS EMPLOI SOLIDAIRE** » décrivant l'ensemble des caractéristiques est disponible sur simple demande :

- au siège social de Natixis Investment Managers International : 43, avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris cedex 13
Il vous sera adressé dans un délai d'une semaine sur demande écrite,
- auprès de votre entreprise.

D'autre part, nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'obtenir le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI) du FCPE « **IMPACT ACTIONS EMPLOI SOLIDAIRE** » sur simple demande de votre part auprès de votre Entreprise ou sur votre Espace Sécurisé Epargnants à l'adresse www.interepargne.natixis.com/epargnants.

Par ailleurs, la documentation juridique du FCP « **INSERTIONS EMPLOI DYNAMIQUE** » décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur le site www.im.natixis.com

Celle-ci peut vous être adressée dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite auprès de :

Direction « Service Clients »

Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès France

75013 PARIS

e-mail : ClientServicingAM@natixis.com